

Csc Brabant Wallon intervention du **12/02/2010.**

Impact sur les personnes concernées.

1. écrémage.

La situation de crise et de mise sur le marché de personnes licenciées (intérimaires, cdd, restructuration), personnes fortement qualifiées et proches de l'emploi, pose le problème à l'ensemble des intervenants de leur capacité de remise à l'emploi.

Les employeurs n'étant pas masos se tournent plus facilement vers les plus qualifiés et donc les plus rapidement efficace dans le nouvel emploi.

Le risque donc, et nous nous devons une vigilance plus forte en ces moments de crise, est que l'ensemble des intervenants de manière consciente ou non, choisisse dans leur public cible les plus qualifiés et donc pratiquent un écrémage.

Ecrémage compréhensible puisque la subsidiation est essentiellement liée à la remise à l'emploi.

Et donc l'inquiétude de notre organisation est de voir exclure les plus éloignés de l'emploi, c'est-à-dire exclure les plus exclus.

2. adressage.

La demande sans cesse croissante (cfr par exemple, ci-joint, nouvelle demande de feedback INDIVIDUEL sur la bonne volonté des bénéficiaires) du forem vis-à-vis des opérateurs en termes de suivi met ceux-ci dans une position difficile du fait du risque de sanction.

Or les opérateurs devant tisser un lien de confiance avec les personnes concernées ont une difficulté à apparaître comme sanctionneurs ou participant à la sanction.

Il y aurait donc intérêt de mieux définir l'utilisation du suivi afin que celui-ci ne puisse à aucun moment apparaître comme partie prenante d'une sanction éventuelle.

« La sanction n'est pas éducative mais un facteur d'exclusion supplémentaire ». (et encore moins créatrice d'emploi)

3. instauration d'un marché public de la formation.

La diminution de la subsidiation du secteur par la politique d'enveloppe fermée pousse une série d'institution à répondre à des appels à projets afin d'équilibrer leur situation financière mais donc avec des obligations différentes des activités d'origines.

4. La linéarité du parcours d'insertion.

Le parcours d'insertion impose différentes étapes : socialisation, pré qualification, formation qualifiante et dispositif de mise à l'emploi or formation qualifiante dans un contexte professionnel (EFT) travaille de manière cyclique sur les différents aspects du « parcours d'insertion, la question de l'insertion sociale liée à l'insertion dans l'emploi revêt une autre réalité, celle de l'intégration sociale, ce qui semble juste mais sort du cadre strict du projet Concert'action

Impact sur les structures concernées

Nous constatons un effort important des responsables régionaux pour réfléchir et mettre en place des démarches cohérentes et très construites pour définir à court, moyen et long termes des projets

Or quelle n'est pas notre déception de voir que l'on gaspille l'énergie mise à l'élaboration de ces plans par une exigence des politiques vis-à-vis des opérateurs leur demandant de construire ces projets dans des temps qui physiquement ne permettent pas une construction sérieuse

Que ce soit pour concert-action ou pour le PLIC

Les responsables Politiques ne peuvent ils pas avoir le minimum de patience permettant de ne pas gaspiller l'énergie et la construction d'un projet

Réponse Macro

Penser à développer les métiers du futur (anticiper) afin de ne pas être une guerre en retard et éventuellement dépasser et sortir de la notion de métiers en pénuries et notamment en pensant aux relocalisations

Il faut développer des formations qualifiantes dans les métiers du futur

Cela peut aussi se développer par des entreprises sociales d'insertion

+ Soutenir économie sociale (e.a. vers concurrence loyale), ceci à côté de ce qui existe en réalités : (cet aspect soutient la thèse la « non employabilité directe » des chômeurs, or nombreux le sont pourtant : PTP, ALE,... Nous ne nous posons pas tant la question en période faste.

L'emploi et l'enseignement de qualité doivent être traités en priorité, en amont)

*replacer le public éloigné de l'emploi à l'emploi avec un aspect

d'encadrement social

*veiller aux conditions de travail

*développer un service de proximité c'est-à-dire non dé localisable

Nous devons aussi faire un double constat :

- le problème de la qualité de l'enseignement général, technique et professionnel

il faut aussi résoudre le problème de la relégation dans les filières techniques et professionnelles. Notamment grâce au système « tu rates sauf si tu vas dans en technique et ensuite en professionnel ».

- la déresponsabilisation des entreprises quand à la formation de leurs travailleurs avec en corolaire le problème de la non certification des formations ou compétences acquises en entreprises

Conclusion : quelques réflexions.

Je ne peux terminer sans évoquer le « manque de travail ».

Il n'y a pas de travail pour tout le monde.

Ce qui fait que tant que le problème est structurel il y a un grand risque que nous fassions de l'occupationnel.

Un sparadrap sur une jambe de bois.

Comme syndicaliste je reste preneur d'une réduction généralisée du temps de travail. !

Certaines activités de formation ont tendance à infantiliser, stigmatiser, marginaliser, criminaliser (PAC) les individus. !

Et si les compétences professionnelles étaient finalement un préalable aux compétences sociales et non l'inverse.

Je dirai plutôt que l'insertion professionnelle permet l'insertion sociale...

Inversement, une personne douée de compétences sociales a également davantage de chance de s'insérer professionnellement. Les deux aspects peuvent et devraient être visés via un enseignement de qualité.